



AGRICARRIÈRES a mené une étude en 2014 auprès de 51 producteurs serricoles embauchant au moins un employé à temps plein sans lien familial. Les conditions de travail de 100 employés ont ainsi été documentées (28 gérants de production, 25 ouvriers, 47 manœuvres).<sup>1</sup>

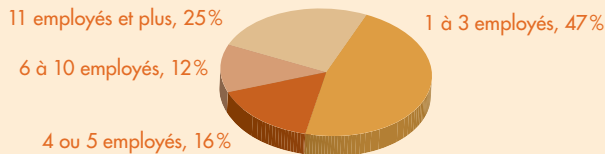
## QUI ENGAGENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ? <sup>2</sup>

En moyenne, les entreprises serricoles consultées ont :

**123 700 pi<sup>2</sup> de serres : 40% en horticulture ornementale et 60% en légumes de serre ou autres produits comestibles**

**10,5 employés sans lien familial à temps plein**

### RÉPARTITION DES FERMES SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS



### Saviez-vous que...?

71 % des entreprises serricoles qui embauchent de la main-d'œuvre à temps plein produisent uniquement (51 %) ou principalement (19 %) de l'horticulture ornementale.

## QUEL EST LE PROFIL DE CETTE MAIN-D'ŒUVRE ?

- On retrouve sur les fermes serricoles :
- |                                                                                                                                                                                                                | % des fermes |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| • <b>Des gérants de production</b> , qui planifient, dirigent et contrôlent les activités .....                                                                                                                | <b>55%</b>   |
| • <b>Des ouvriers</b> , qui sont responsables de la phytoprotection, de la fertilisation, de l'irrigation et du suivi des plants .....                                                                         | <b>49%</b>   |
| • <b>Des manœuvres</b> , qui travaillent à la mise en place et à l'entretien des cultures, aident à la préparation et à l'expédition des produits et participent au nettoyage et à l'entretien des serres..... | <b>92%</b>   |

### Saviez-vous que...?

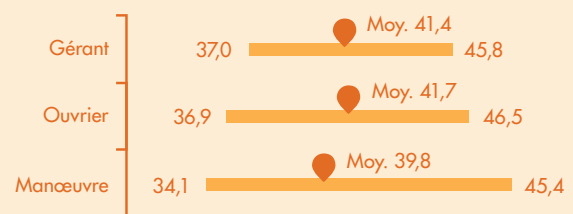
En moyenne, les employés travaillent pour la même entreprise depuis plus de 7 ans

## DES HORAIRES DE TRAVAIL ALLÉGÉS

- La durée de la semaine de travail des gérants et des ouvriers serricoles a diminué depuis 2009
- Entre 26 % et 38 % des employés, selon le poste occupé, travaillent une fin de semaine sur deux
- Le travail en serriculture est plus saisonnier et explique la fréquence du travail de fin de semaine

Avez-vous pensé à aménager des **horaires de travail plus flexibles et moins chargés** afin de retenir vos employés ?

### DURÉE DE LA SEMAINE DE TRAVAIL (HEURES) <sup>3</sup>

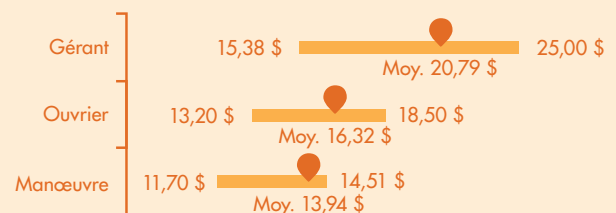


## UN AJUSTEMENT À LA HAUSSE DES SALAIRES

- Le salaire horaire moyen des employés en production serricole a augmenté entre 2009 et 2014
- L'augmentation salariale annuelle frôle ou dépasse le taux d'inflation

Avez-vous pensé à offrir des **salaire plus concurrentiels** pour garder vos employés ?

### SALAIRE HORAIRE DES EMPLOYÉS <sup>4</sup>



## PAIE DE VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

- Les employés du secteur serricole ont droit à des vacances et des jours fériés en conformité avec les normes du travail
- Le travail durant les jours fériés est relativement fréquent en production serricole

### PART DES EMPLOYÉS QUI TRAVAILLENT LES JOURS FÉRIÉS

**Gérant**

**79%**

**Ouvrier**

**88%**

**Manœuvre**

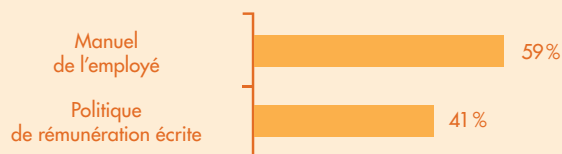
**81%**

Les vacances et les congés font partie des **bonnes pratiques de reconnaissance** et favorisent la rétention des employés

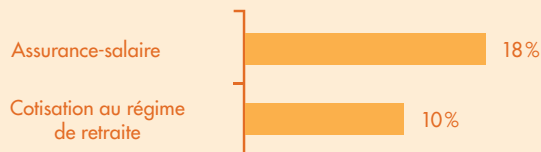
## UNE PROGRESSION DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### EN 2014, UNE PART DES ENTREPRISES SE DÉMARQUENT

- En disposant d'outils de GRH



- En offrant des conditions avantageuses à leurs employés

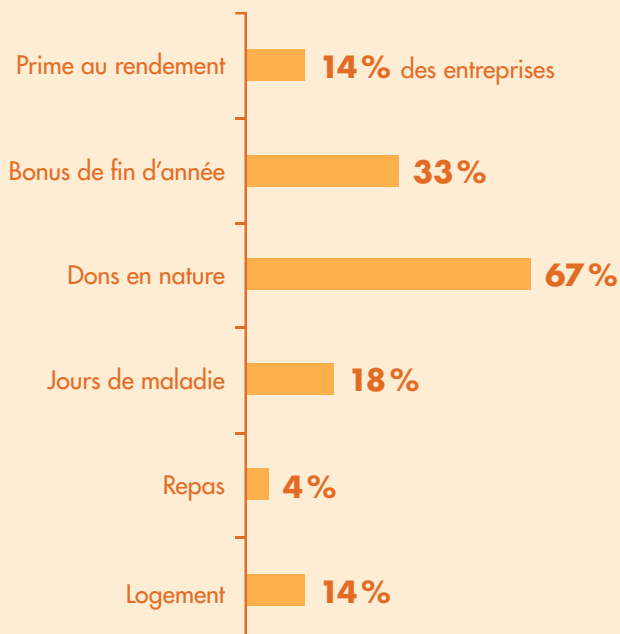


Et vous, comment vous **démarquez-vous** dans vos pratiques de GRH?

Pour consulter ou télécharger l'*Étude sur les conditions de travail 2014 dans les secteurs laitier, porcin et serricole*, visitez le site [agricarrieres.qc.ca](http://agricarrieres.qc.ca) sous l'onglet *Bibliothèque-Série rapport et études*.

## DIFFÉRENTES FAÇONS DE RÉMUNÉRER LE TRAVAIL, EN PLUS DU SALAIRE

### DES ENTREPRISES QUI OFFRENT DES PRIMES ET DES AVANTAGES À LEURS EMPLOYÉS



Une de ces **idées** pourrait-elle s'implanter au sein de votre entreprise?

## DES RESSOURCES POUR VOUS APPUYER

Pour toute information portant sur la gestion des ressources humaines, la formation, l'apprentissage en milieu de travail et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre dans le secteur de la production agricole, consultez le site [agricarrieres.qc.ca](http://agricarrieres.qc.ca)

De plus, les Centres d'emploi agricole (CEA) sont des partenaires d'AGRIcarrières dans les actions visant à appuyer les entreprises agricoles dans leur recrutement et leurs bonnes pratiques de GRH. Communiquez avec le CEA de votre région ou consultez la section « employeurs agricoles » du site web [emploiagricole.com](http://emploiagricole.com)



1. Source : GROUPE AGÉCO pour AGRICarrières, Enquête sur les conditions de travail 2014 dans les secteurs laitier, porcin et serricole.
2. Un employé à temps plein est une personne sans lien familial avec le propriétaire de la ferme, à qui le producteur agricole verse un salaire, qui travaille au moins 30 heures par semaine, pendant au moins 40 semaines par année.
3. Moyenne plus ou moins un écart-type.
4. Moyenne et étendue 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles.

Avec l'aide financière :

**Commission des partenaires du marché du travail**

